

L'édito de la Présidente

Nous voici arrivés à la fin de cette année 2022 qui a encore été riche en nouveautés : de nouveaux statuts validés par le ministère de l'intérieur en février 2022 qui nous ont permis d'utiliser désormais notre nouvel acronyme : Solidarité, Dignité, Accompagnements, Travail, termes qui reprennent les valeurs principales contenues dans notre projet associatif réécrit et validé en 2021, un nouveau règlement intérieur adopté par l'Assemblée Générale en Juin 2022 validé par le ministère de l'Intérieur en octobre 2022. Ces fondements juridiques nous ont permis d'élire un nouveau Conseil d'Administration de 15 membres et un bureau de 5 membres en juin dernier. Un nouveau site internet est maintenant en place après quelque mois de travail pour concevoir un site qui traduit le dynamisme et la modernité que nous voulons pour notre association.

En parcourant cette dernière lettre d'actus de l'année, vous verrez également que du côté des activités, cela bouge tant dans le secteur de l'insertion sociale que dans le secteur de l'insertion professionnelle.

En un mot, une année riche qui présente un bilan plus que positif grâce à des équipes professionnelles compétentes et actives et à des administrateurs bénévoles très investis.

Je souhaite ici vous adresser tous mes remerciements pour votre implication sans faille. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année avec vos familles et amis proches.

Je formule des vœux sincères à toutes et à tous pour 2023 qui apportera pour chacun de vous, je l'espère, bonheur, joie et réussite.

Bien à vous tous
Martine GIRARD,
Présidente SDAT



► DE NOUVELLES ACTIVITÉS À LA SDAT :

L'Équipe mobile Lits Halte Soins Santé (LHSS) étend son territoire d'intervention

À la demande de l'ARS, une équipe mobile LHSS (Lits Halte Soins Santé), co-portée par Le Renouveau et la SDAT, a vu le jour en mai 2021 sur le territoire de Dijon Métropole. Après près d'un an de fonctionnement de cette équipe mobile LHSS, des besoins ont été repérés par l'ADEF0 et la SDAT intervenant sur d'autres territoires de la Côte D'or, à savoir :
1. Sud Côte d'Or 2. Nord Côte d'Or 3. Est Côte d'Or

En effet, les inégalités de santé sont liées à différents facteurs sociaux : logement, transport, nature de l'emploi, éducation à la santé, mais aussi à la situation géographique des publics précarisés. L'aggravation de ces inégalités d'accès à la santé a été particulièrement visible durant la pandémie de la COVID 19 qui a souligné la pertinence des actions « d'aller vers ».

Ce projet d'extension de l'équipe mobile LHSS sur ces territoires ruraux a pour objectif de compléter l'offre de soins proposés aux personnes en grande précarité sur ces territoires, en complémentarité des dispositifs sanitaires déjà existants.

Malgré l'existence de structures sanitaires, les structures en charge des publics les plus précaires (CHRS, Service de veille sociale et urgence, Services migrants, résidences sociales, pensions de familles, Accompagnement durable, mesures d'accès ou maintien au logement (LDA/VA diagnostics, IML...) sont confrontées à des personnes qui ne bénéficient pas des soins somatiques (par méconnaissance, craintes ou refus...) dont ils ont besoin.

L'expérience démontre qu'une démarche basée sur le principe « d'aller vers » permet à une équipe médico-sociale spécialisée de rassurer le futur patient et d'engager un parcours de soins en amont d'une prise en charge :

- Limitant ainsi les risques immédiats et d'aggravation pour le patient
- Limitant les coûts de sa prise en charge médicale,
- Favorisant la dynamique d'insertion sociale.

Ces 3 binômes interviendront dès les premiers mois de l'année 2023

Le contrat engagement jeune

Le Gouvernement souhaite renforcer le cadre du droit à l'accompagnement des jeunes en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle en instaurant le contrat d'engagement jeune (CEJ).

Inscrit à l'article L. 5131-6 du code du travail, le contrat d'engagement jeune est ouvert aux jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus, ou vingt-neuf ans révolus lorsque la qualité de travailleur handicapé leur a été reconnue, qui ne poursuivent pas d'études, ne sont pas en formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

De plus, les jeunes concernés doivent être prêts à s'engager dans un parcours d'accompagnement adapté à leurs situations et défini avec eux. Il se caractérise par une mise en activité systématique, soutenue et régulière du premier au dernier jour du contrat, d'au moins quinze à vingt heures par semaine dans le but d'insérer le jeune dans l'emploi durable. Afin de rendre effectif ce dispositif, un appel à projet régional a été lancé avant l'été dernier sur lequel la SDAT a été retenue pour le territoire Sud Côte d'Or

Ainsi, la SDAT, interviendra sur la dimension insertion sociale permettant de travailler en synergie avec les acteurs locaux dans un esprit de développement social local sur différents volets :

- **Santé** par le biais de son antenne d'accueil médical qui a pu développer un réseau sanitaire et médico-social, en vue de l'accès aux soins des publics les plus fragilisés ;

- **Mobilité** : en lien avec la Mission locale qui a déposé un projet sur le territoire de plate-forme mobilité (annexe 4 présentation plate-forme mobilité)

- **Logement** : par l'intermédiaire des dispositifs déjà existants sur le territoire dont la coordination et l'orientation sur ces places sont assurées par le SIAO en mobilisant les outils propres à la SDAT (Cf. dispositifs de l'insertion sociale ci-dessus en partie I Contexte institutionnel) et les outils externes que pourront mobiliser les partenaires associés.

L'objectif de cette réponse serait de pouvoir organiser et favoriser le principe d'aller vers, principe fondamental de la SDAT dans l'organisation de ces missions et très largement expérimentée sur les différents services afin de sensibiliser le public des jeunes en rupture et les faire adhérer à un accompagnement social global en vue de travailler avec eux un projet d'insertion

L'atelier de remobilisation à Arnay-le-Duc

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses principes de développement social local, la SDAT, par le biais de SDAT entreprise, déploiera à compter de 2023 un atelier de remobilisation sur le territoire d'Arnay le Duc/Liernais.

Cet atelier sera financé pour une durée de 24 mois par la DREETS et permettra aux plus fragiles d'acquérir et valoriser des compétences techniques et sociales, de répondre aux besoins du territoire à travers différents supports d'activité qui se définissent comme des actions d'utilité sociale. Le dispositif interagira avec les partenaires du territoire dans le but de favoriser la mixité sociale et transgénérationnelle et permettra au bénéficiaire une meilleure connaissance de son environnement.

Pour rappel, l'atelier de remobilisation par l'activité se décompose en trois axes : La mise en activité, l'accompagnement individuel au service d'un parcours singulier, la découverte et la connaissance de l'environnement



► LES ACTIVITÉS 2022 FINANCÉES PAR LE FONDS DE DOTATION

Dans la lettre d'actus d'automne, nous vous avons présenté les séjours organisés par les travailleurs sociaux de différents dispositifs. Le fonds de dotation a également été sollicité pour financer d'autres projets toujours pour le bien-être de nos bénéficiaires.

- **L'achat d'un nouveau billard**

En remplacement de l'ancien. Le billard, installé dans le hall du foyer était utilisé par un grand nombre de résidents. À force de manipulation et étant au foyer depuis une dizaine d'années, ce dernier a « rendu l'âme » en septembre dernier. Sa présence au sein de cet espace permettra de nouveau une dynamisation du collectif, une création de liens entre les résidents, notamment intergénérationnelle et favorisera l'intégration de certains nouveaux arrivants. Ce sera un bon outil d'entrée en relation pour notre public ayant pour la plupart des difficultés en termes de sociabilisation. Le billard permettra également de proposer une occupation saine évitant l'ennui qui pour certains peut mener à des alcoolisations ou autres consommations et/ou comportements difficiles.

- **Accomp'animo**

La permanence vétérinaire de la SDAT est assurée une fois par mois par des vétérinaires bénévoles qui accueillent des personnes, sans domicile ou hébergés dans les différents dispositifs de la SDAT, avec leurs animaux.

En plus de son intérêt relationnel et éducatif, ce dispositif répond aux attentes en matière d'hygiène publique par la vaccination et de tranquillité publique par l'identification des animaux. Il s'agit là de soutenir le fonctionnement de ce dispositif jusque-là complètement auto-financé par la SDAT.

- **La médiation animale**

Proposition d'intervention sociale proposée par EMAS. La médiation animale permet de travailler à la socialisation des usagers en les amenant à l'extérieur et au contact d'autrui. Dans le même temps, ce support permet de travailler la dynamique relationnelle sans le côté réfractant que l'effet miroir de la relation humaine peut avoir : il s'agit d'être en lien sans supporter le regard et le jugement de l'autre. Le lien à l'animal, le soin que la personne lui prodigue est également une méthode efficace de réappropriation de soi. C'est aussi et surtout une manière symbolique de pouvoir prendre soin de soi à travers le soin donné à l'autre. Le fait d'être attendu par une structure associative avec un rôle d'aidant défini, peut certainement avoir un aspect valorisant et gratifiant pour nos usagers qui souffrent d'une stigmatisation sociétale. C'est aussi faire l'expérience de la position d'aidant pour eux qui sont depuis des années en position d'aidés. La médiation animale va enfin permettre, par les attitudes qui sont propres à l'animal, de travailler autour de nombreux domaines : pallier les carences affectives, travailler autour de la communication, la mémoire, le lien social, combattre les addictions, gérer ses émotions, ses frustrations ... Mise en pratique : L'exécution de cette action se fera en partenariat avec la structure ANI/NOMADE.

- **Une activité proposée par le SASER**

Pour donner suite au constat réalisé d'un manque d'estime de soi et de confiance en soi intitulé « Tu veux ma photo ? quand le media photo permet de se (re) découvrir autrement.

Le but est de pouvoir consolider un des axes fondamentaux du SASER à savoir l'acceptation inconditionnelle de l'autre et de soi. Le but est de pouvoir offrir aux personnes suivies une possibilité d'exister autrement qu'à travers cette identité délinquante.

Il sera proposé un temps convivial aux usagers pour présenter le projet avec la présence du photographe. Le choix d'une pre-



mière approche, la plus informelle possible, permettra de se rendre compte de la proposition de manière concrète brisant la glace et le rejet que la projection de se faire photographier peut provoquer.

L'accompagnement des personnes volontaires se fera de façon individuelle par le photographe et au moins un travailleur social pour réaliser la prise de portrait.

Enfin la restitution du projet se fera sous forme d'un vernissage à l'issue duquel chacun des participants pourra repartir avec le portrait réalisé encadré.

► DES JOURNÉES PORTES OUVERTES :

Aux pensions de famille :

Dans le cadre du programme de développement des pensions de famille au niveau national, l'État et les réseaux associatifs se sont mobilisés pour organiser la semaine consacrée aux pensions de famille du 10 au 16 octobre 2022. Cette manifestation nationale visait à améliorer l'image et la notoriété du dispositif, notamment auprès des élus et des riverains, en incluant la participation des personnes accompagnées. Ainsi, les pensions de famille de la SDAT nous ont proposé de nous retrouver pour un moment de fête le 13 Octobre dernier.

Après les discours de Martine Girard et de Cédric Thibaut, les locaux de la chapelle Cottolengo ont pu être découvert par nos adhérents et nos partenaires ainsi que nos financeurs. Un après-midi festif et musical a été organisé pour l'ensemble des bénéficiaires des pensions de famille.



A EPI Espace Permanent d'Insertion

Les 30 novembre et 1er décembre, l'Espace Permanent d'Insertion de SDAT Entreprise a organisé ses journées portes ouvertes sur le site de la rue de Cracovie.

80 personnes sont venues aux portes ouvertes de l'atelier de remobilisation, EPI, à Dijon durant les deux journées (48 personnes le mercredi et 32 le jeudi).

Cet événement fut l'occasion de valoriser le savoir-faire des bénéficiaires. Ils ont été félicités pour l'ensemble des réalisations exposées.

Ce fut un moment très interactif avec beaucoup d'échanges de part et d'autre, y compris à travers l'implication des visiteurs qui ont participé avec grand plaisir à l'atelier de pyrogravure piloté par les bénéficiaires et l'éducatrice technique spécialisée.

Une quinzaine de lampes et plusieurs objets décoratifs ont été vendus.

Chacun aura pu découvrir le travail des usagers autour du ré-emploi lors de ces deux journées d'exposition ventes.



► EN BREF, FIN D'ANNÉE 2022 :

C'est enfin d'actualité, avec quelques semaines de retard sur le planning prévisionnel, la démolition des locaux de l'accueil de jour a commencé depuis le 5 Décembre. La reconstruction va pouvoir démarrer et nous vous donnons rendez-vous, dans 15 mois pour découvrir des locaux totalement neufs.

